

Publié le 29 avril 2021

Sylvie Robert : « Nous devons répondre aux urgences tout en nous projetant dans l'avenir »

Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Sylvie Robert est présidente de la commission Tourisme, Culture et Attractivité territoriale et membre du bureau de la FedEpl. Le 5 mai prochain se tiendra la première réunion de la commission de l'année. L'occasion de faire le point sur les nombreux chantiers que leurs membres vont ouvrir, dans la perspective de la relance des activités.



Vous présidez la nouvelle commission tourisme, culture et attractivité territoriale avec Jean-Marc Mondino (Ndlr, adjoint au maire de Saint-Amand-les-Eaux, vice-président de la Spl du Centre aquatique intercommunal de Saint-Amand-les-Eaux) en tant que vice-président. Quels sont les objectifs de la commission et ses missions ?

Cette commission se met en place le 5 mai. Dans ce secteur, les Sem et Spl jouent un rôle fondamental et se développent de plus en plus sur le territoire national. **La commission poursuit plusieurs objectifs.** Le premier consiste à partager des retours d'expérience de terrain et de se projeter ainsi dans l'avenir. Il s'agit aussi d'informer les adhérents sur l'actualité législative et réglementaire, si essentielle en ces temps de crise. **Prenons l'exemple du mécénat, dont nous aimerions tous que les Epl puissent en bénéficier.** Bercy bloque parce qu'une telle ouverture impliquerait un surcroît de dépense publique. Or, **permettre aux Epl de bénéficier de ce régime fiscal contribuerait à créer dans les territoires un renforcement de la dynamique.** Mais nous ne lâcherons rien. Nous sommes obstinés. L'intervention, dans le cadre de cette commission, d'experts et de partenaires offre ainsi la possibilité de mesurer ce qui se passe à l'échelle de l'Europe, d'améliorer le montage des projets. J'insiste d'autant plus sur ce point que malgré les aides de l'Etat, les Epl concernées sont confrontées à des situations de plus en plus critiques.

Sur ce point, justement, comment l'Etat doit-il continuer à soutenir ce secteur ?

Il ne faut surtout pas que les aides cessent du jour au lendemain. Il va falloir que l'on réfléchisse à une évolution de la filière touristique et culturelle, en s'inscrivant dans le cadre des nouvelles mobilités, dans le cadre d'un monde plus respectueux de l'environnement. **Nous allons devoir évaluer les fragilités de notre modèle,** je rappelle que la France est le pays le visité au monde, du moins avant la crise. **Il faudra repenser ces filières, et à court terme.** Certes, la notion même d'attractivité territoriale ne va pas changer du jour au lendemain, certains le seront plus que d'autres. Mais **cette attractivité reposera sans doute sur d'autres critères,** plus en phase avec la nécessité de **limiter l'empreinte carbone,** par exemple. Les mobilités internationales seront-elles appelées à évoluer elles aussi ? **L'avenir touristique de nos territoires se situera-t-il à l'échelle d'une plus grande proximité ?** Je discutais récemment avec des acteurs italiens et espagnols, pays ouverts à la fréquentation internationale ; ils sont désormais en train de réfléchir aux moyens de travailler sur un espace géographique plus resserré. De telles perspectives impliqueraient des évolutions cardinales : **quid des congrès internationaux pour les équipements gérés par les Epl ? Quelles améliorations techniques envisager dans les musées** ou les lieux recevant du public pour améliorer la ventilation ou l'aération et faire face à d'autres pandémies ? Il faut nous préparer à un monde qui ne sera plus comme avant, avec des normes et des habitudes qui nous seront imposées. Je rappelle que plus de 460 entreprises publiques locales ont une activité principale ou secondaire relevant des secteurs tourisme, culture et développement économique, soit environ un quart des Epl existantes. Il s'agit donc d'un enjeu majeur pour qu'elles se projettent dans un développement durable.

A quelle fréquence la commission tourisme, culture et attractivité territoriale se réunira-t-elle ?

Dans le contexte actuel, la première réunion se déroulera en visioconférence. **La commission tourisme, culture et attractivité territoriale à vocation à se réunir deux fois par an.** En fonction de notre calendrier de travail, si on veut aller plus vite, j'encouragerai la création de groupes de travail spécifiques.

Au-delà de leur capacité de rebond, les Epl peuvent aussi jouer un rôle essentiel dans le plan de relance...

Le plan de relance permet aux collectivités et à leurs Epl de bénéficier d'un certain nombre d'aides et de dispositifs visant à répondre aux besoins urgents des territoires et à développer leur attractivité. **La FedEpl veille depuis un an à l'éligibilité optimale des Epl à ces dispositifs qu'il s'agisse d'aides ou d'assouplissements normatifs.** La commission portera une attention particulière à l'identification des actions permettant une éligibilité optimale. Nous aborderons également les autres modalités de financements proposées notamment par l'Ademe, l'ANCT, la plateforme Aides territoires, les financements européens. **Plus d'un an après l'arrêt de certaines structures, nous devons travailler à la reprise de l'activité,** aux moyens de soutenir les Epl dans ce moment transitoire. Vous le voyez, nous avons du pain sur la planche.